

7 Jours *Filpac* CGT

N°15 – mardi 27 novembre 2012

Directeur de la publication : Marc Peyrade
Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr
FILPAC CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 55 82 85 74 – Fax : 01 55 82 85 67 filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr

Les restes de l'empire Hersant vont-ils finir dans les poches de Tapie ? Pitoyable, la démocratie de l'information l'était déjà quand elle bradait ses journaux, ses télévisions, ses radios et ses sites web aux banquiers et aux industriels. Crédit Mutuel, Crédit Agricole, BNP, Bouygues, Bolloré... Les années Sarkozy ! Mais sous Hollande, c'est la danse du Tapie ? La ministre de la Culture parlait hier de mieux cibler les aides à la presse... Elle pensait à celui qui a tout promis, tout trahi, mais qui, quand même, s'enrichit ? Entre les châteaux vendus à Bokassa, le ministère de la Ville sous Mitterrand, les affaires Adidas et Crédit Lyonnais, ne lui manquait plus que la casquette presse. De Suisse, l'exilé fiscal Philippe Hersant peut bien rire. Qu'il sache, lui et ceux qui lui servent la soupe, que nous ne laisserons pas la presse tomber dans le caniveau.

De la salle d'attente à la séquence du spectateur ?



Il paraît qu'après l'élection de François Hollande rien n'était plus urgent que d'attendre. Attendre qu'il « réussisse ». L'incarnation vivante de l'anti-Sarkozy a donc réussi... Avec des moyens inédits - Sénat, Assemblée nationale, Elysée, gouvernement, presque toutes les régions, les départements, les mairies -, il a mis en place une politique en tous points identique... à celle de son collègue précédent.

L'austérité appliquée aux peuples d'Europe pour leur faire payer la dette de la finance internationale est devenue la loi. Le traité européen et « la règle d'or », instituant le détournement du budget vers le remboursement des institutions financières, ont été adoptés par une très large majorité au Parlement (députés et sénateurs). Sur cette base, un budget d'une rigueur sans précédent est mis en place, dont les effets, par l'impôt et la

hausse de la TVA, vont se faire sentir dès 2013.

Le crédit d'impôts accordé aux dirigeants des entreprises est concocté au nom de la croisade contre le coût du travail, présenté comme fauteur de crise. « **La réduction des charges sociales a un impact direct et rapide sur les marges d'exploitation des entreprises** », expliquait Gallois, l'expert de Hollande, dans son rapport qui parle d'or. « **Aussitôt présenté, aussitôt appliqué** », indiquait le jubilant président lors de sa conférence de presse du 13 novembre.

Il s'agit bien de garantir et restaurer les profits des grandes entreprises. Rien d'autre.

Et de passer à l'acte, à savoir le transfert des cotisations patronales vers les salariés, les contribuables et les consommateurs en général. Non seulement par l'augmentation de la TVA et de l'impôt direct, mais encore par l'attaque frontale suivante :

- **Offensive immédiate contre l'Agirc et l'Arrco le 29 novembre**

Gallois dans son rapport a décrété : « **Plus aucun argument ne milite en faveur d'un système (celui de la Sécurité sociale) établi dans un tout autre contexte en 1946.** » Le gouvernement prépare en ces termes les rendez-vous de 2013.

Du coup, encouragé et même chauffé à blanc, le Medef exige le 29 novembre un gel des pensions pendant trois ans ou une sous-indexation des allocations (taux d'inflation moins un point) pendant cinq ans, pour un gain estimé en 2017 à 4,20 milliards d'€ dans le premier cas et à 3,89 milliards d'€ dans le second. Plus de 1,1 milliard d'€ pourraient également être économisés si les pensions faisaient l'objet d'un abattement de 10 % dès lors qu'elles sont servies avant l'âge du départ à la retraite à taux plein (porté progressivement de 65 ans à 67 ans) et jusqu'à ce que les assurés aient atteint cet âge.

Tellement odieux, le Medef, que le représentant de la CGT a claqué la porte de la « négociation ».

- **Offensive contre le CDI et le salaire au cœur de la négociation nationale**

Ce même jeudi noir, 29 novembre, le Medef espère des confédérations CFDT, CFTC et CGC l'aval sur ses exigences :

- Retour de « l'offre valable d'emploi » et de la dégressivité des allocations chômage.
- Flexibilisation du CDI par l'extension des contrats de chantiers et contrats à « objet défini », généralisation du CDI intermittent (sorte de contrat à temps partiel annualisé).
- Limitation des recours juridiques par des délais de prescription ramenés à 12 mois et la limitation du montant des condamnations...
- Création d'un délai de trois ans pour la mise en œuvre des obligations liées au franchissement des seuils sociaux et donc pour éviter la création d'IRP

Pour mieux faire passer la pilule, le gouvernement, en dépit de la pression de la CGT et de FO, a dans l'idée de ne pas conditionner le bénéfice du crédit d'impôt accordé aux patrons à des engagements préalables des employeurs (embauches, investissements, etc.), une hypothèse totalement écartée par l'Élysée, mais simplement d'assurer la transparence, en associant les syndicats sur l'utilisation qui sera faite des sommes.

Les syndicats devraient avaliser la fin du CDI, donc la flexibilité du contrat de travail et du salaire, sans contrepartie.

Alors, Noël au balcon, Pâques aux tisons ? Ou bien une autre politique ?

Au train tiré par la locomotive Hollande et son tander Medef, une bonne partie du système social et des lois encadrant le contrat de travail ne passeraient pas Noël.

La Filpac CGT a opté pour la transformation sociale, pas pour la contre-réforme libérale :

- Cette dette n'est pas la nôtre ; le budget doit assurer le service public, l'investissement public socialement utile, et le développement de la protection sociale.
- La banque et l'institution financière doivent être encadrées dans ce but et non vénérées par-dessus la loi.
- L'emploi, le contrat de travail et le salaire doivent être protégés par la loi, et non livrés aux fantaisies du Medef.
- Le droit de licencier doit être abrogé au profit de l'emploi.

Il ne s'agit donc pas d'invoquer pour demain la construction d'un rapport de forces favorable au Travail, mais de se coller tout de suite à sa construction.

C'est bien pour une autre politique, pour des mesures d'urgence immédiates contre le chômage que l'action doit s'envisager.

Sortir du salon d'attente, clore la séquence du spectateur, telles sont les exigences du moment. Dans ce but, soyons aussi déterminés sur nos revendications que les patrons à défendre leurs profits.

